

Paysage des diplômes, concours et métiers dans l'animation socioculturelle

« Si vous voulez devenir professionnel dans l'animation socio-culturelle, ces diplômes et concours vous concernent »

Métiers hors statut Fonction Publique (contrats privés ou publics)	Diplômes relevant du Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports			Métiers de la Fonction Publique, accessibles par concours (externe, interne, 3 ^{ème} concours ou sur titre)		
	Niveau	Diplômes Jeunesse et Sports	Conditions	Catégorie	Jeunesse et Sports (Fonction Publique d'État)	Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière
Association, collectivité, établissement, ...						
Direction de structure dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire.	II (BAC+3 à BAC+4)	DESJEPS (Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)	Des exigences préalables pour accéder à la formation sont fixées par l'arrêté de la spécialité visée. + Réussir des tests de sélection + détention diplôme de premiers secours.	A	Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse (CEPJ)	Attaché Territorial option animation
Coordonnateur responsable de secteur ou de structure (centre socioculturel, établissement hospitalier,...). Mise en oeuvre d'actions de formation.	III (BAC+2)	DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)	Des exigences préalables pour accéder à la formation sont fixées par l'arrêté de la spécialité visée. + Réussir des tests de sélection + détention diplôme de premiers secours..	B+		Cadre Socio-Éducatif de la Fonction Publique Hospitalière Animateur Territorial Principal de 2^{ème} classe
Animateur, éducateur spécialiste d'une discipline socioculturelle dans une association, une commune, un établissement.	IV (BAC)	BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)	Des exigences préalables pour accéder à la formation sont fixées par l'arrêté de la spécialité/mention visée. + Réussir des tests de sélection. + détention diplôme de premiers secours.	B		Animateur Hospitalier Animateur Territorial
Animateur d'activités et de la vie quotidienne sous la responsabilité d'un professionnel de niveau IV minimum, dans une association, une commune	V (CAP/ BEP)	CPJEPS* (Cérificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) <i>*En création : à partir de 2019</i>	Des exigences préalables pour accéder à la formation sont fixées par l'arrêté de la spécialité/mention visée. + Réussir des tests de sélection + détention diplôme de premiers secours..	C		En attente
Assistant animateur d'activités de loisirs sous la responsabilité d'un niveau IV, dans une association, une commune, ...	V (CAP/ BEP)	BAPAAT* (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien) <i>*En voie d'abrogation</i>	Être âgé de 18 ans à la date de l'examen et 16 ans en début de formation. Réussir des tests de sélection.	C		Adjoint Territorial d'Animation

Les diplômes à finalité non ou semi-professionnelle permettant de travailler contre rémunération à temps partiel ou de manière saisonnière

L'animateur périscolaire est un salarié à temps partiel travaillant quelques heures par "semaine scolaire" avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne. Il travaille en direction des enfants (3 à 12 ans).	CQP Animateur Périscolaire	Aucune condition d'accès spécifique. Néanmoins, une expérience dans l'animation est conseillée
Direction, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en ACEM (accueils collectifs et éducatifs de mineurs, ex CVL).	BAFD Brevet d'aptitude aux fonctions de direction	Avoir 21 ans minimum et être titulaire d'un diplôme figurant à l'article 2 de l'arrêté du 9 février 2007 (Animation en Accueil collectif de Mineurs) (sauf dérogation : décret du 15 juillet 2015).
Encadrement à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en centres de vacances ou de loisirs.	BAFA Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	Être âgé de 17 ans révolus, le premier jour de la formation, sans possibilité de dérogation.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DRDJSCS
Direction Régionale et Départementale de la
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale